CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E94405** **VALABLE JUSQU'AU** **04/11/2027**

ÉDITÉ LE 14/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/04/2012

Raison sociale : SCOTTI

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/04/2024

Capital : 30 000

LIEU-DIT PENHOAT
29800 SAINT-DIVY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 750 945 875 RCS

Siret : 750 945 875 00037

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5046576

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 609412/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 609412/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/10/2026

Téléphone : 02 98 44 18 25 **Fax :** 02 98 43 25 05

Portable :

Responsabilité légale :
LE BRETON FREDERIC PRÉSIDENT

Site Internet : www.scotti-plomberie.fr

E-mail : contact@scotti-plomberie.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 515 490 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	13	10/10/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel		10/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Signé par QUALIBAT
14/10/2026 14:39